Beiträge zur Politischen Wissenschaft

Band 69

Politique Symbolique en Europe
Symbolische Politik in Europa

édité par / herausgegeben von

Marc Abélès
Werner Rossade

Duncker & Humblot · Berlin

Die Deutsche Bibliothek – CIP-Einheitsaufnahme

Politique symbolique en Europe = Symbolische Politik in Europa / Centre Européen des Etudes et des Recherches sur les Pratiques Politiques (CERPP). Ed. par Marc Abélès ; Werner Rossade. – Berlin : Duncker und Humblot, 1993
(Beiträge zur Politischen Wissenschaft ; Bd. 69)
ISBN 3-428-07837-3
NE: Abélès, Marc [Hrsg.]; Arbeitskreis Europäischer Sozialwissenschaftler über Praktiken der Politik; PT; GT

Alle Rechte, auch die des auszugsweisen Nachdrucks, der fotomechanischen Wiedergabe und der Übersetzung, für sämtliche Beiträge vorbehalten
© 1993 Duncker & Humblot GmbH, Berlin
Fotoprint: Berliner Buchdruckerei Union GmbH, Berlin
Printed in Germany

ISSN 0582-0421
ISBN 3-428-07837-3

Le droit à l'autodétermination

– Un exemple des limites démocratiques de l'Etat espagnol à l'égard des nationalités –

Margarita Ledo Andion et Josep Maria Solé i Sabaté, Barcelona

„Le Parlement de la Catalogne déclare solennellement que la Catalogne fait partie d'une réalité nationale différenciée dans l'ensemble de l'Etat (...)"

„Le Parlement de la Catalogne manifeste que l'acceptation du cadre constitutionnel en vigueur, résultat du processus de transition politique depuis la dictature jusqu'à la démocratie, ne signifie pas, pour le peuple catalan, rénoncer au droit à l'Autodétermination (...)"

Un texte pour déclarer formellement qu'on ne rénonce pas à un droit, celui à l'Autodétermination, est aprouvé en Commission le 12 Décembre 1989. La proposition avancée par ERC (Esquerra Republicana de Catalunya), aura les voix favorables de CiU (Convergencia i Unio), d'IU (Iniciativa per Catalunya) tout comme le CDS (dirigé par Adolfo Suarez) et Grupo Mixto. Le PP (Partido Popular) n'assiste pas à la séance et le PSC-PSOE vote contre.

La réunion plénière du Parlement Basque proclame, le 15 février 1990: „(...) Le peuple basque a le droit à l'Autodétermination. Ce droit réside dans le pouvoir de ses citoyens à décider librement et démocratiquement de son statut politique, économique, social et culturel (...)". Les voix favorables sont celles du PNV (Partido nacionalista Vasco), de EA (Eusko Alkartasuna) et de EE (Euskadiko Esquerra). HB (Herri Batasuna) se montre favorable à ce premier point. Le PP, le CDS et le PSOE votent contre.

Le 13 Mars 1990, le Parlement de Galice débat d'une proposition qui n'avait pas force de loi, présentée par EG (Esquerda Galega) qui englobe le droit à l'Autodétermination, avec les votes favorables du BNG (Bloque Nacional Galego) et de CG (Coaliccion Galega). S'y opposent les voix du PP – parti majoritaire – et du PSOE.

Tout commence par un acte rituel, la commémoration symbolique de dix ans d'exercice du Statut d'Autonomie en Catalogne, un acte de routine dans le discours politique interne des trois nationalités de l'Etat. Son statut de normalité ne laissait pas supposer que cela se convertirait en événement, en accord avec les *news values* sédimentées. Mais pour des raisons exogènes, le fait en question frôle l'un des critères de l'événementiel – est événement

(*nouvelle*) ce que les médias construisent comme tel – parce que ce fait est traité en première page dans un journal à grand tirage dans le contexte catalan et celui de l'Etat. Il s'agit du *El Periódico de Catalunya*, proche des positions du gouvernement central et donc peu enclin à la création de faux „scoops" en faveur des revendications d'autodétermination.

Le sujet, lancé avec le titre: *Le Parlement mise sur l'Autodétermination* (*El Periódico* 13/12/89), a pour fond l'affrontement ponctuel entre Antonio Asensio, éditeur du journal, et la décision du Gouvernement espagnol à faveur du groupe d'édition *El Pais* pour l'adjudication d'un des canaux de télévision privée. En sélectionnant l'information génante pour le Gouvernement espagnol, *El Periódico* atteint l'une des questions toujours camouflées, inacceptables pour les positions centrales, capable de mettre en évidence les carences démocratiques, tout comme le manque de contrôle politique du PSOE sur les trois territoires – Galice, Euskadi, Catalogne – qui ont une référence culturelle et historique propres. Cette question n'est d'autre que celle de la reconnaissance d'un droit collectif, celui à l'autodétermination.

Le lendemain, le 14 décembre, cette nouvelle fulgurante démontre qu'elle tape dans le mille quand le prototype dominant de la presse démocratique, le journal à plus grand tirage en Espagne, *El Pais*, la convertit en thème de l'éditorial du jour. Il s'ajoute une variante significative dans son traitement: le manichéisme. Cassant son ton habituel de *bon sens,* qui rationalise tout, *El Pais,* le journal authentique et représentatif de la transition espagnole et de l'européanisation – mot utilisé comme synoyme de modernisation dans le langage hégémonique – se référera au texte de Parlement Catalan avec le paragraphe suivant: „(...) Ce fit une déclaration par surprise, honteuse, au travers d'une simple proposition sorti de leur manche."

La stratégie de la peur, une fois de plus

A partir de la considération des médias comme forme d'institution sociale qui activent des références de comportement, ils agissent comme modelisateurs, singulièrement engagés dans l'Etat espagnol pour créer l'opinion. A partir de l'hypothèse que le droit à l'Autodétermination, emblématique pour la question nationale, au travers de son traitement par les médias, pourrait indiquer le niveau réel de son acceptation dans le processus de démocratisation espagnol, la spirale de réactions qu'a déchaîné la déclaration du Parlement catalan devient l'objet de la présente analyse et permettra la localisation de constantes typifiées dans les mécaniques propagandistes – mécaniques réductrices de la conscience critique en manipulant l'information et en niant le débat – qu'utilisent les médias comme support pour conserver l'hégémo-

nie. A travers ce même support c'est un faiblesse démocratique qui est mise à jour.

L'absence d'argumentation politique en faveur du langage impératif et du recours à des formules autoritaires, anti-dialogantes qui comportent l'usage des stéréotypes, apparaissent immédiatement, au moment même où la nouvelle médiatique – lancée par *El Periódico*, anathémisée par *El Pais* – sort de celui-ci, son cadre originel, pour activer des positions gouvernamentales y compris dans la figure du Président de l'Exécutif; le signaler à l'institution monarchique; démontrer la capacité de puissance de l'armée. L'Autodétermination se convertit ainsi en une preuve dans le processus historique de ce que nous présentons comme les limites démocratiques de l'Etat espagnol à l'égard des nationalités.

La nouvelle qui était parvenue aux médias par la tangente, atteint rapidement le rang de spectacle au travers de la polémique et du syndrome basque, avec des incertitudes sur la façon dont pourrait jouer la question d'Autodétermination dans le binôme violence-pacification. Pour finir, la Galice élargit son *aura* de questions *non gratae* avec l'interdiction, de la part du PP de Manuel Fraga, d'un débat dans le programme *Contrafrio* de la télévision autonome, le soir précédent la célébration de la réunion plénière du Parlement.

Pendant quatre mois, le thème est à la une des médias mais pour l'échantillon typologique que nous présentons, nous avons choisi comme représentatif le premier mois. Cette période a permis de localiser comme stéréotypes dans la création d'un climat psycho-social d'insécurité autour du thème de l'Autodétermination, les traits suivants:

- Affaiblissement des contenus: On identifie mécaniquement Autodétermination et indépendance.
- Recherche d'éléments de substitution.
- „Approfondissement" du thème de l'autonomie pour le PSOE.
- „Auto-identification" pour le PP.
- Jeux de faux contraires établissant la fausse incompatibilité Autodétermination-Constitution; Constitution-transformation de la Constitution; modification de la Constitution-Involution (ici devient central le symbole de l'armée franquiste).

Propagation de jugements moraux – non politiques – qui se réfèrent à l'infidélité / non-solidarité, à la rupture des règles du jeu; jugements renvoyés à la constante du critère d'efficacité, comme lieu de la mauvaise conscience – les choses sont comme telles parce qu'elles doivent l'être – afin de remplir par des jugements rapides ce dont on n'a qu'une vague idée et ce sur quoi on ne permettra ni l'information ni le débat. C'est pour cela qu'il faut recourir

au stéréotype déjà utilisé en d'autres occasions par le Gouvernement sur des sujets aussi importants que le référendum sur l'OTAN ou que les coûts sociaux de la reconversion industrielle sauvage qui se mit en place.

De la légalité douteuse au délit de trahison

Wolfgang Wendel, porte-parole du consulat de la RFA à Barcelone considère „logique et politiquement conséquente" la Déclaration du Parlement Catalan (*Aqui*, 14/12/89). Le Ministre des Affaires Extérieures appelera en consultation l'Ambassadeur de RFA à Madrid pour l'avertir que les manifestations du Consulat sont interprétées comme des ingérences dans les affaires intérieures du pays. Ultérieurement le Consul de la RFA à Barcelone sera muté.

Ni l'apparition de nouvelles variantes dans le panorama international ni l'élargissement et l'actualisation de la déclaration d'Alger, qui se prépare[1], ne servent pour aller de l'avant dans l'établissement d'un nouveau cadre de relations symboliques Etat espagnol — nationalités, comme le démontrera la voie qu'impose le Gouvernement central pour écarter de la scène politique le droit à l'autodétermination.

La réplique *in crescendo* qu'articule le Gouvernement espagnol s'inaugure avec la qualification de légalité douteuse du Ministre chargé des Administrations Publiques — précisement, le responsable des questions des autonomies (*La Vanguardia*, 15/12/89), et, immédiatement, le Ministre porte-parole Rosa Conde parlera ouvertement de l'Unité espagnole: „Tant que le PSOE gouvernera, l'unité de l'Espagne ne sera pas remise en question." Elle ajoutera que „le niveau de confiance s'ébranle", que des comportements de ce type „mettent en péril le travail déjà fait", que ce genre d'initiatives est „préjudiciable à la vie institutionelle" (*Diario* 16, 16/12/89). La position officielle de l'exécutif est soutenue par tout un éventail de Présidents de régions autonomes qui insistent sur ce qui serait un „pas en arrière" (Murcia); il s'agirait d'„un débat dépassé" (Castilla-Léon); „je suis contre de telles métaphysiques" (Madrid); „cela n'a pas le moindre sens" (Extremadura); „cela suppose refaire en sens inverse le chemin commencé en 1492 (sic)" (La Rioja); „nous ne pouvons pas aspirer au train à grande vitesse que paient tous les Espa-

[1] Le 27 Mai 1990, des organisations du mouvement nationaliste Européen réunis à Barcelone (par la CONSEO), signent la Déclaration Universelle des Droits Collectifs des Peuples, qui dans son chapitre IV, art. 20 signale que les droits individuels restent amoindris quand on ne reconnaît pas les droits collectifs.

gnols, et en même temps mettre sur la table le jeu de l'Autodétermination" (Principado de Asturias).

Pendant que l'on rassemble les adhésions des Présidents régionaux et avant que le Ministre des Affaires Extérieures ne déclare: „L'Autodétermination est inapplicable en Espagne", à Bilbao (Euskadi) on célèbre la première manifestation multitudinaire d'appui au droit à l'Autodétermination sur l'initiative de Herri Batasuna. Vient le tour du Président de l'Exécutif, Felipe Gonzalez: „Notre position est et sera toujours l'unité de l'Espagne. Le gouvernement n'ira pas vers la modification constitutionelle" (*Ya*, 21/12/89).

La phase suivante fait intervenir le Roi qui dès son discours de Noel, met en avant, comme question prioritaire, „l'indissoluble unité". Désormais, cette réintégration de l'unité indissoluble se transforme en atout pour le dernier maillon de la chaîne: l'armée.

A l'occasion de la célébration de la Pâque militaire, le 6 janvier, trois capitaines généraux appellent à l'Unité Indissoluble de l'Espagne (selon *El Pais* du 7/1/90). Ce journal recueille aussi les avertissements au cours de la même cérémonie du Président de l'Exécutif, qui déclare être disposé à utiliser quelques-uns des mécanismes „exceptionnels" (c'est nous qui soulignons) prévus dans le huitième titre de la *Carta Magna*. Le cycle se referme avec la prise de position de Manuel Fraga, pas encore investi comme président de la *Xunta de Galicia*, dans un article publié dans *El Correo Gallego-Compostela/ABC-Madrid* (11/1/90) qui résume la question ainsi: „L'unité de l'Espagne a été la limite que beaucoup d'entre nous ont fixé aux concessions possibles. Que personne ne l'oublie. Le Gouvernement et les Forces Armées ont déjà rappelé leurs obligations constitutionelles à ce propos. La Couronne, comme toujours, a exercé son autorité modératrice. Que personne ne s'égare: Ils ne seront pas seuls (...)"

Le Parlement de Catalogne a déclaré recemment qu'il ne renonçait pas à ce droit démocratique, désormais transformé en symbole majeur de ce qu'il faut exorciser. En plus des condamnations gouvernementales, l'opération a été complétée par des articles d'opinion signé d'un nombre signicatif d'intellectuels-fonctionnaires liés à la politique officielle, à l'administration, à des secteurs précis du secteur académique qui se sont efforcés de donner un justification technique à la campagne; laissant le champ libre pour aborder le problème, jamais résolu, du nationalisme mystique espagnol, appuyé sur des idéologèmes qui nous amènent à la rhétorique des alliances de sang pour justifier l'immobilisme de la constitution ou le fait qu'un peuple est un peuple parce qu'ainsi le veut la Constitution: „Le peuple représenté par le Parlement", dit Miquel A. Aparicio (*El Pais*, 15/12/89), „est ce qui est défini par les normes constitutionelles et statutaires et ne peut pas s'identifier avec le

thème du droit à l'Autodétermination". „Il y a un fait indubitable", maintient Jordi Solé Turax (*El Pais*, 22/12/89), „que notre Constitution l'ignore (le droit à l'Autodétermination) et, qu'au moment où on l'élaborait, il a été repoussé de manière explicite". Pour finir, Ricardo Lezcano (*El Pais*, 28/12/89) choisit de soutenir que „l'Autodétermination cache la recherche de l'indépendance, la sécession (...) poussées nostalgiques d'un nationalisme fragmenté propre au Moyen Age". C'est le dernier degré vers la dégradation d'un genre: la tentative de réduire l'ennemi à la parodie, en le traitant de médiéval ou de Tiers-mondiste, pour dissimuler le fait que pendant ces dix ans – et maintenant, on reprend la voix critique de Josep M. Puig Salellas, notaire (*La Vanguardia*, 17/1/90) – „la prétendue décentralisation ne fut telle qu'au travers de l'atomisation". Le système des autonomies „a été un habile procédé de récupé ration des compétences – de plus en plus puissant – exploitant à fond les ambiguités de la Constitution et du Statut (Catalan), et avec la complaisance du Tribunal Constitutionnel — élément-clef pour démanteler l'autonomie politique".

L'objectif, une fois de plus, serait d'empêcher que la théorie politique, la réflexion, soit cadre d'analyse pour faire le bilan des fins et des objectifs. Ainsi, le traitement donné par la presse au thème de l'Autodétermination et les médiations que le pouvoir définit pour ne même pas laisser passer une déclaration formelle, nous montre jusqu'à quel point l'exercice effectif de ce droit sera difficilement réalisable. Le journal *El Mundo del Siglo XXI*, de création récente et spécialement vigilant en ce qui concerne les déviations gouvernementales, publiait les résultats d'un sondage réalisé par Sigma Dos en Galice, Euskadi et Catalogne, le 14 janvier 1990, au sujet de l'Autodétermination. Plus de 60% de voix pour, en Catalogne; près de 54% en Euskadi; près de 22% en Galice, où le pourcentage des „sans avis" s'élève à 33%. Dans les trois nationalités, la nécessité de la réforme Constitutionnelle apparaît évidente.

Zusammenfassung

Ende 1989/Anfang 1990 haben das katalanische und das baskische Parlament feierlich das Recht der von ihnen vertretenen Völker auf Selbstbestimmung proklamiert. Im März 1990 kam es auch im galizischen Parlament zu einer entsprechenden Initiative. Medien, die auf der Seite der spanischen Zentrale stehen, benutzen dies, um eine Stimmung der Unsicherheit und der Diffamierung zu erzeugen, unter Verwendung einschlägiger Stereotype und Symbole, mit falschen Entgegensetzungen und mit moralischen statt politischen Wertungen. Die Zentralregierung sucht durch Betonung der Einheit Spaniens die Selbstbestimmung von der politischen Bühne zu verdrängen, un-

terstützt von kastilischen Regionspräsidenten. Auch der König äußert sich in diesem Sinne, nicht zu reden von der Armee.

Das Parlament von Katalonien erklärt, daß es auf das demokratische Recht der Selbstbestimmung nicht verzichten wird. Umfragen, die in Katalonien und Euskadi (dem Baskenland) eine deutliche Mehrheit für die Selbstbestimmung ergaben, belegen die Notwendigkeit einer Verfassungsreform in Spanien.